DES ABRIS POUR LES POLLINISATEURS

19/04/2016 - NATURE ISÈRE

EN RÉSUMÉ

Que mettre en place pour loger les insectes pollinisateurs ?

POURQUOI METTRE EN PLACE CETTE PRATIQUE ?

Les plantes ne peuvent pas se déplacer, alors quand est venu le temps de la reproduction, plusieurs aides s'avèrent nécessaires pour transporter le pollen des fleurs mâles jusqu'aux fleurs femelles. Selon les espèces, le transporteur peut être le vent, les oiseaux, les papillons, les mouches, les

abeilles… Ces derniers, les insectes pollinisateurs, permettent donc la reproduction de nombreuses plantes et par conséquent leur survie mais aussi celle de toute la faune associée. Les sites de nidification et de nourrissage de ces insectes sont de plus en plus rares. Mais, pour préserver ces petites bêtes et toute la biodiversité qu'elles maintiennent, vous pouvez agir en créant des abris pour les aider à se loger !

QUELLES ÉTAPES ET QUELS MOYENS ?

Si vous disposez d'un terrain ou d'un balcon, pour loger les insectes pollinisateurs, vous pouvez :

- Installer un abri à insectes, acheté dans le commerce ou créé avec des petits rondins de bois, des planches percées, des roseaux etc. ;
- Garder des surfaces planes de sol sableux et ensoleillé, ou des arbres morts, pour qu'y nichent des abeilles solitaires ;
- Planter des haies à plusieurs niveaux de hauteur (arbres, arbustes, lierre, ronce, herbes) pour abriter abeilles sauvages et papillons, et les protéger du vent lors de leurs déplacements. Astuce, pensez à mettre des plantes à fleurs dans votre haie, les insectes pollinisateurs auront ainsi tout à portée de main ! Par exemple : érable, noisetier, chèvrefeuille.

POINTS DE VIGILANCE :

Observez bien votre jardin avant de le modifier, vous pourrez ainsi évitez de déloger certains insectes.

PLUS D'INFORMATIONS :

Informations sur la pollinisation, les insectes pollinisateurs en Isère et les gestes pour les protéger dans le livret « **Protégeons nos pollinisateurs en Isère** *(http://www.isere.fr/Documents/environnement/prote%CC%81geons-les-polinisateurs.pdf)* [1]» réalisé par le Conseil départemental de l'Isère.

Pour les communes et les intercommunalités, voir le livret « Ensemble, favorisons la biodiversité en Isère » édité par le Conseil départemental de l'Isère. Vous trouverez des indications sur comment

planter des haies d’essences locales et quelle aide financière peut vous être apportée.

Pour compléter votre action, plantez près de votre abri les fleurs dont les pollinisateurs se nourrissent ! Voir la Bonne pratique « **Des plantations pour les pollinisateurs** *(https://www.nature-isere.fr/node/115)* [2] »

LIENS

- **Conseils pour construire votre hôtél à insectes, étape par étape, par la LPO Isère** *(http://isere.lpo.fr/wp-content/uploads/2016/02/07-plan-hotel-insectesBD.pdf)* [3]